**3eme conférence Internationale sur le climat et la biodiversité**

Allocution de

**L’Honourable Kavydass Ramano**

Ministre de l’Environnement, de la gestion des déchets solides et du changement climatique

***Mardi 8 Décembre 2020***

* Monsieur Didier ROBERT, Président du Conseil Régional de La Réunion
* M. Jacques BILLANT, Préfet de La Réunion
* Mme Vahinala Raharinirina BAOMIAVOTSE, Ministre de l’Environnement et du Développement Durable, République de Madagascar
* M. Stéphane BIJOUX, Député Européen
* Monsieur Nicolas ROUYER, Délégué Territorial Océan Indien, Direction Outre-mer, Office Français de la Biodiversité
* Mme Pauline HOARAU, Marraine de la Conférence
* Mesdames et messieurs des organisations internationales
* Membres de la presse
* Mesdames et messieurs

Bonjour à toutes et à tous,

C’est avec un immense plaisir que je vous retrouve cet après-midi dans le cadre de cet évènement international, et combien pertinent pour notre région et le monde. Je me réjouis de pouvoir contribuer à cette initiative étant donné la situation globale par rapport aux problématiques environnementales. Effectivement, cette troisième *Conférence Internationale sur le climat et la biodiversité*, organisée par *La Région Réunion* touche deux thématiques très importantes qui sont étroitement liées.

Mesdames et Messieurs, je souhaite avant tout remercier Monsieur Didier Robert, le Président du *Conseil Régional de La Réunion* pour son engagement indéfectible et son leadership dans la préservation de l’environnement à tous les niveaux, que ce soit sur le plan régional et international.

L’organisation régulière de cette conférence à laquelle nous sommes associés est un exemple de l’engagement de La Réunion.

Mesdames et Messieurs,

La biodiversité ~~éc~~ologique est le résultat de milliards d’année d’évolution. Elle varie à travers le monde et serait plus dense sous les régions tropicales. La biodiversité est concentrée dans les points chauds ou se trouvent un nombre élevé d’espèces endémiques. Ces points chauds mondiaux incluent les iles des Mascareignes de l’océan indien et selon plusieurs études dans le domaine, le niveau d’endémicité dans la région des Mascareignes est plus de 60%, alors qu’à Madagascar le niveau atteint les 80%. Notre région a une capacité de charge impressionnante en termes de biodiversité végétale et animale, dont beaucoup sont nouvelles à la science.

Selon une étude publiée par le *‘World Wide Fund For Nature’ en 2018,* le nombre total d'espèces marines dans la région du sud-ouest de l’océan indien est estimé entre 11,000 et 20,000. Les principales caractéristiques de la biodiversité marine dans notre région sont composées des mammifères marins estimés à 34 espèces, en particulier certaines espèces de baleines et de dauphins. Cela démontre clairement la richesse de cette biodiversité commune et ce patrimoine écologique que les Iles de la région partage. C’est à la fois une fierté, mais aussi une responsabilité.

Mesdames et messieurs,

Il va sans dire que les ‘Petits Etats Insulaires en Développement’ sont touchés de manière disproportionnée par les menaces du changement climatique, malgré leurs très faibles contributions aux émissions de gaz à effet de serre soit d’environ 1 pour cent des émissions globales. Etant des *‘Petits Etats Insulaires’*, nos pays sont également hautement vulnérables aux effets néfastes du changement climatique. Nous partageons non seulement une riche biodiversité, mais nous avons aussi en commun les problématiques environnementales et climatiques. Ainsi une approche régionale et solidaire est sans aucun doute cruciale.

Car, Mesdames et messieurs, la situation est alarmante.

Selon l’ONG *Reef Conservation,* le réchauffement climatique a un fort impact sur nos coraux. En effet, les derniers résultats annonce un blanchiment de 44% de nos récifs coralliens.

Nos forêts primaires ne représentent plus que 2% du territoire et notre économie linéaire produit plus de 540 000 tonnes de déchets par an dont plus de 125 millions de bouteilles de plastiques.

Pour pallier à cela, nous avons pris des décisions importantes ces dernières années avec notamment la création de 2 parcs marins afin de permettre de préserver ces écosystèmes fragiles. Mais aussi la proclamation de 8 iles en réserves naturelles avec un accès fortement contrôlé afin de réintroduire des espèces endémiques et également certaines espèces disparues de Maurice.

Nous avons également initié un projet intitulé *« Mauritius Ridge to Reef »,* grâce au support de *l’Union Européen*, qui concerne la restauration des forêts indigène y compris les mangroves afin de renforcer la résilience des écosystèmes naturels face au changement climatique, pour augmenter la séquestration du carbone, pour préserver la biodiversité endémique et pour améliorer la sécurité alimentaire.

Dans le même sens, nous avons initié un projet sur l'intégration de la protection de la biodiversité dans la gestion de la zone côtière avec l’assistance financière du *Fonds pour l’environnement mondial*. Ce projet vise aussi à inclure la question de la biodiversité dans l’évaluation des zones sensibles l'environnementales situés dans les zones côtières.

Concernant la gestion des déchets, il s’agit pour moi d’un sujet de préoccupation majeur. En effet, malgré un bon modèle de gestion des déchets, nous arrivons à la limite de celui-ci. C’est ainsi que mon engagement a été structurer dès mon arrivée au Ministère une réflexion importante autour de l’économie circulaire avec une feuille de route en préparation appuyée par des lois fortes comme celle interdisant l’utilisation et la production de plastique à usage unique tel que les couverts, les pailles, et autre produits fortement néfastes pour notre santé, pour l’environnement et surtout pour la biodiversité.

Mesdames et messieurs j’ai l’honneur de vous annoncer que cette loi sera en vigueur dès le début de 2021 et que nous déployons actuellement des modèles plus vertueux de production et de consommation grâce à une coopération structurée avec La Réunion.

Je pense, chers collègues, Ministre et décideurs politiques, que nous avons une opportunité importante en ce moment avec la structuration d’une coopération autour de ces nouvelles économies créatrices de valeurs sur nos territoires et dans la région qui permettent notamment vivre en harmonie avec notre environnement. Je fais bien sur mention à l’économie circulaire et à la bio-économie.

Pour revenir à la République de Maurice, nous avons su travailler avec les partenaires internationaux et c’est ainsi que notre pays est signataire de 14 conventions trait à la préservation de la biodiversité et le changement climatique. Avec notamment un engagement fort de Maurice dans l’accord de Paris en 2015. A ce sujet, nous travaillons avec le PNUD et l’AFD sur la révision de nos Contributions déterminées au niveau national pour la COP 26.

Mesdames et Messieurs, la COVID-19 n’est ni plus ni moins que la résultante de notre rapport exécrable avec la nature. Les conséquences que nous connaissons nous obligent à changer notre modèle de société et notre rapport à la nature.

Pour cela, je crois fermement que la réponse se doit d’être commune et collaborative. C’est ainsi que mon ministère s’est engagé dans un exercice de consultation de grande ampleur appelé les Assises de l’Environnement. La première édition a réuni 400 personnes et 200 institutions, durant 3 jours. Ces représentants du secteur privé, de la société civile, des institutions publiques et des partenaires internationaux ont permis de dresser les premières lignes d’un plan directeur pour les 10 prochaines années appuyée par un plan d’action tous les 5 ans. Car en effet, la réponse que nous devons apporter à la situation ne peut que se faire dans la durée et non pas à court terme sans vision.

Ce processus a été pleinement inclusif et participatif. Nous voulons que ce Plan Directeur soit un projet de société visionnaire qui porte les préoccupations environnementales de tous les mauriciens. Et je peux vous partager que la coopération régionale sera aussi au cœur de nos actions.

Cet exercice de consultation national sera d’ailleurs reconduit le 16 et 17 décembre prochain et nous garderons un dialogue continu et structurée avec l’ensemble des partenaires engagés durant les prochaines années.

Mesdames et messieurs,

Je voudrais prendre un moment pour remercier le gouvernement français et aussi les autorités réunionnaises pour leur soutien inestimable durant l’incident du Wakashio. Cet évènement a été certes traumatisant pour le peuple mauricien mais grâce à l’aide des pays amis nous avons pu faire face à la situation. La France a été parmi les premiers à répondre à notre appel pour apporter leur soutien à travers le déploiement d’équipements et d’équipes experts. Je salue particulièrement la contribution du ministre français des îles extérieures son excellence M. Sébastien Lecornu pour sa promptitude et son amitié. Cela démontre encore une fois les liens fraternels and historiques qui unissent La Réunion et Maurice.

Cependant chers collègues, il s’agit d’une expérience pour toutes les îles de la zone Océan Indien. Car en effet, il s’agit pour chacun d’entre nous d’apprendre de ce traumatisant évènement pour renforcer notre capacité de réponse grâce à la coopération.

Je peux vous partager que grâce à l’appui de partenaires internationaux, dont le CEDRE, mon ministère forme une équipe dédiée à la gestion des catastrophes ce type.

Pour revenir sur la thématique de notre conférence, Mesdames et Messieurs je souhaite également vous partager que L’éducation et la recherche seront des outils capitaux pour sensibiliser tous les jeunes et la société civile dans son ensemble pour leur donner les bases de l’éco-citoyenneté.

Cependant l’appareil législatif se doit d’être également au service de la protection de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique.

Dans cette optique, le gouvernement Mauricien a entrepris des mesures nécessaires et urgentes afin de promouvoir la protection de notre biodiversité, toute en permettant un développement durable et soutenu.

Nous avons récemment voté un cadre légale spécifiquement dédié à la gestion du changement climatique ou appelé le Climate Change Bill. Ce cadre légale permettra de développer des stratégies et des plans d’actions pour protéger la biodiversité et nos écosystèmes.

D’ailleurs, nous avons déjà commencé les consultations pour la mise en place d’une stratégie pour renforcer la résilience au changement climatique qui s’appuie sur un paradigme axé sur une approche de *solutions fondées sur la nature* ainsi connu comme les *‘nature-based solutions’*.

À cet égard, des fonds ont été mobilisés par le gouvernement et par les bailleurs de fond, pour générer des nouvelles cartographies pour les *zones environnementales sensibles* et pour leurs intégrations dans nos *stratégies nationales de développement* et éventuellement dans nos *plans d’urbanisation* et dans le processus de l’attribution de nos permis de développement.

Je voudrais aussi souligner que Maurice dispose déjà d’une stratégie et d’un plan d’action national sur la biodiversité qui couvre la période 2017-2025. Ceci est en ligne avec les obligations des pays signataires de la Convention sur la biodiversité. Cette stratégie vise à intégrer la question de la biodiversité dans tous les secteurs concernés et pour promouvoir des mesures d’adaptations basées sur la valorisation de notre écosystème.

Cependant, je crois fermement qu’une collaboration entre nos iles sera opportun pour nous aider à partager nos connaissances et expériences en matière de pratiques durables et responsables pour la protection et la gestion de notre biodiversité. Cela pourrait se faire dans le cadre de l’Agence Régionale de la Biodiversité.

Mesdames et messieurs,

En guise de conclusion, je souhaite réitérer la solidarité de Maurice avec tous nos frères et sœurs des iles de l’océan indien sur ces sujets importants pour nos îles.

Et j’appelle, en ce jour important, à structurer une véritable coopération opérationnelle entre nous à l’image du Green Deal.

Je vous remercie pour votre attention.

K. R.